Belgique- België
P.P.
5580 Rochefort
6/71397

DIACONAMUR

N° 94 Bulletin trimestriel Juin 2018
Juin – Juillet – Août

Jusqu'en 2008, un célèbre magazine français avait pour devise : « Le poids des mots, le choc des photos ».

Diaconamur ne se veut pas l'égal de cette littérature à la recherche du sensationnel mais aime, quand même, émailler ses numéros de photos en tous genres.

Les clichés montrent la vie, rappellent des souvenirs, montrent des visages que l'ont peut nommer ou non.

Bureau de dépôt : ROCHEFORT
Adresse de retour : rue de Behogne 45 - 5580 ROCHEFORT
Numéro d'agrément : P000595

La finalité de Diaconamur, c'est de garder un lien entre les membres de la fraternité diaconale, de montrer le diaconat de l'intérieur aux amis, de donner chair à tout un vécu.

Quand ce modeste bulletin arrive dans les foyers (via la poste ou via un email), il va parfois rejoindre les vieilles gazettes dans la corbeille ou il est mis soigneusement de côté pour une lecture ultérieure ou il est feuilleté ou il est… lu !

Il arrive régulièrement que les lecteurs envoient leurs sentiments, leurs réactions.

Ainsi donc, après le numéro de mars, l'abbé A. S. a pris sa plume pour écrire à la rédaction. Ce prêtre retraité nous pose deux questions auxquelles une réponse est apportée dans les lignes suivantes.

Tout d'abord, il a bien scruté ce qu'écrivait notre confrère Jean-Luc Oste de Liège à propos du diacre dans la liturgie eucharistique et découvre que c'est le diacre qui « prononce les intentions de la Prière Universelle ». Alors quid des membres de l'assemblée qui seraient ainsi écartés de la liturgie ?

Réponse : excellente remarque, M. l'abbé. Merci d'avoir posé cette question. Les livres officiels prévoient, en effet, que le diacre prononce les intentions mais, par ailleurs – vous avez pleinement raison – il serait vraiment dommage que les laïcs qui veulent s'impliquer concrètement se sentent ainsi lâchés.

Aux yeux de beaucoup, il est bon que les baptisés continuent à lire cette prière universelle. Mais il serait bon que le diacre ne s'en désintéresse pas. Lui, qui vit dans le monde et sait ce qui s'y passe est aussi bien mis pour être dans l'équipe de rédaction et qu'il personnalise la prière. « Prions en Église », « Feu Nouveau », « Magnificat »… nous donne des idées toutes les semaines mais il n'y a pas de raison que les Belges prient pour la fête des mères fin mai ou qu'on sensibilise au Secours Catholique qui n'existe pas en tant que tel chez nous. L'actualité du monde, du pays, de la paroisse montre des exemples proches du vécu des gens. N'oublions pas dans nos prières les enfants

baptisés, les défunts qui viennent de partir, les victimes de l'attentat d'hier, les morts de la Méditerranée…

Le diacre doit être un catalyseur mais ne doit pas avoir la prétention d'être le maître absolu de cette partie de l'eucharistie.

Une seconde question : « *Ne serait-il pas important que le diacre témoigne parfois, lors de la célébration dominicale, de son engagement, de la mission qui lui est attribuée ? Beaucoup ne le connaissent que comme célébrant avec le prêtre et ignorent le concret de sa mission* » .

Réponse : oui !

Le conseil diaconal pense même qu'il serait bon de proposer un dimanche du diaconat permanent où cette vocation serait présentée dans un maximum de paroisses (cela se fait déjà au Grand-Duché).

Notre pensionné de Libramont nous propose aussi un texte de réflexion extrait du Semainier Chrétien de 2009/2010 au 25ème dimanche du temps ordinaire :

Être le premier, c'est servir

- ☞ On a l'impression qu'au début de l'Église, plusieurs cherchaient la première place : Jacques dirigeait la communauté de Jérusalem au titre de « Frère » de Jésus, Pierre était la référence et Paul le responsable de l'évangélisation des païens,

- ☞ Eh bien, oui, l'institution n'était pas encore structurée.

- ☞ Alors, comme dans nos partis d'aujourd'hui, il y avait des courants ?

- ☞ Exactement. Et il y en a encore dans l'Église ! L'essentiel est de ne pas se diviser en groupes hostiles. L'apôtre Paul a toujours respecté l'autorité de Pierre, ce qui ne l'a pas empêché de manifester publiquement des divergences. Et Pierre

a félicité Paul pour son action, même s'il juge ses écrits parfois un peu difficiles !

☞ Il est bien difficile, quand on a un pouvoir, de rester serviteur.

☞ Oui, tout pouvoir, et le pouvoir spirituel au moins autant que les autres, a quelque chose de fascinant. Mais dans l'Eglise, il y a au moins un contre-pouvoir, si on peut dire : c'est l'exemple du Christ auquel pape et évêques se réfèrent.

☞ Référence radicale, c'est sûr. Mais qui n'a pas toujours empêché les abus.

☞ Les hommes sont tous fragiles !

☞ Justement. Un des abus n'est-il pas cette prééminence faite aux hommes ? Combien de femmes dans les instances de décisions ?

☞ Vous pourriez dire aussi, combien de laïcs ? Mais je le répète : parce qu'elle vit de Jésus, l'Eglise ne peut ignorer que le pouvoir est d'abord un service.

Tiens !? La réflexion sur le bâton a plu à bien des lecteurs… Merci, Jean-Marie…

Si vous avez un mot à dire, une question à poser, n’hésitez pas. Il y a quelqu’un au bout du fil.

J. D.

REMARQUE à propos de ce billet de Jean-Luc Oste de Liège !

Notre confrère liégeois se proposait de nous donner le fruit de sa réflexion, de ses lectures et de ses recherches sur le diacre dans la liturgie.

Nous n'avons publié qu'un avis, pas Le Vade-Mecum namurois de la manière de faire dans nos églises. Le chapeau et la conclusion de l'article le disaient de manière indirecte.

Dans le même numéro, nous donnions la référence et du PGMR et du Cérémonial des évêques. Qui sont les seules références actuelles.

Notons, quand même, que Christian Goffinet (+), il y a une vingtaine d'année, avait fait une proposition de la place du diacre dans la liturgie eucharistique. Ce document avait été préfacé par Mgr Léonard.

Avec ces normes comme repères indispensable, la liturgie se vit avec le plus de soin possible dans un cœur à cœur entre toutes les personnes autour de l'autel. Avec tous les baptisés ! Le concile Vatican II nous rappelle que l'eucharistie est célébrée par tous et présidée par un évêque ou un prêtre avec Jésus-Christ ressuscité, centre du sacrement.

Ne bataillons par sur la lettre de ces règles comme des pharisiens en controverse, nous allons en ressortir tous perdants.

Rendons grâce au Seigneur comme il se doit.

Jacques DELCOURT
diacre permanent
Rédacteur et éditeur responsable

Au feu !

Mais qu'est-ce que c'est que ça ?

Regardons bien ! C'est notre ami, Vincent qui éteint un incendie ! Voilà un diacre pompier qui a le feu sacré !

Hum…

Dimanche des vocations

Le dimanche des vocations était particulièrement bien célébré au séminaire de Namur où les petits plats avaient été mis dans les grands. On devrait plutôt dire que les sachets de frites étaient prêts bien avant l'heure du repas.

Les séminaristes y étaient les guides de leurs hôtes et les témoins de leur appel.

A la cathédrale, une belle méditation de notre confrère diacre (en vue du presbytérat), Yannick, du diocèse de Tournai. La vocation

de tous les baptisés a bien été mise en valeur. Ainsi que celle des prêtres et des religieux.

Vocation diacre

« Vocare », en latin, « appeler, exhorter, inviter, convoquer ». Les diacres permanents sont certes appelés, exhortés, invités, convoqués, comme les prêtres et les religieux. Ils sont invités par le Seigneur à être les Signes sacramentels du Christ serviteur. « N'as-tu jamais pensé à devenir diacre, toi, Albert ? ».

Cet appel est souvent, chez nous, en Belgique francophone, informel. C'est la sacristine qui le lance à Albert qui lit tous les dimanches à la messe de 11 h 00. C'est le copain qui le glisse à l'oreille d'Albert qui se dévoue corps et âme pour la Saint-Vincent-de-Paul. C'est l'épouse qui le murmure à son tendre parce qu'elle voit bien qu'au boulot, il se préoccupe toujours des plus précarisés en tant que délégué syndical.

Le Seigneur, ici, « utilise » monsieur et madame Toutlemonde pour exhorter l'homme à notre mission.

Il est des régions, des pays – comme la France – où ceci se fait de manière plus formelle. L'Église a besoin d'un Serviteur dans le monde de la médecine, alors, on cherche quelqu'un qui pourra rencontrer cet appel (voir article sur l'interpellation).

D'une manière ou de l'autre, il y a **vocation**. Et, in fine, c'est l'Ordinaire qui se fera le porte-parole du Seigneur le jour de l'ordination.

J.D.

Pendant que certains déambulaient dans les rues en fredonnant l'Internationale et que d'autres écoutaient des discours tout bleus, nous, les épouses et les diacres namurois, vivions le diaconat au niveau international et nous étions bleu de Marie-Françoise Maincent[1] (et de son mari, Patrice) venu en terres famennoises nous balader dans une réflexion sur le sacrement du diaconat et le sacrement du mariage.

Cette dernière a représenté pendant de nombreuses années les épouses de diacres au Comité National du Diaconat en France.

Forte d'une solide expérience et d'une profonde réflexion, elle a donné sa vision du mariage, du diaconat (vu du côté « femme » de la lorgnette) et des deux sacrements « rassemblés ».

Régulièrement, les épouses des diacres namurois se rassemblent pour une journée bien à elles. Le conseil diaconal avait eu l'idée de faire venir l'oratrice française rien que pour les femmes mais il s'est vite ravisé, se disant que parler du couple, sans le couple, c'était boiteux.

Dix-huit maris et femmes ainsi que Jules et Roger, respectivement, responsables de la formation des diacres pour l'un et de la fraternité diaconale pour l'autre, étaient présents ce premier jour du mois de Marie (La Vierge).

C'était du costaud ! Bien roboratif.

J.D.

---

[1] M.-F. Maincent est l'auteure de « Les femmes dans le ministère de Jésus : De l'ombre à la lumière ? » Médiaspaul, 2017 - 303 pages

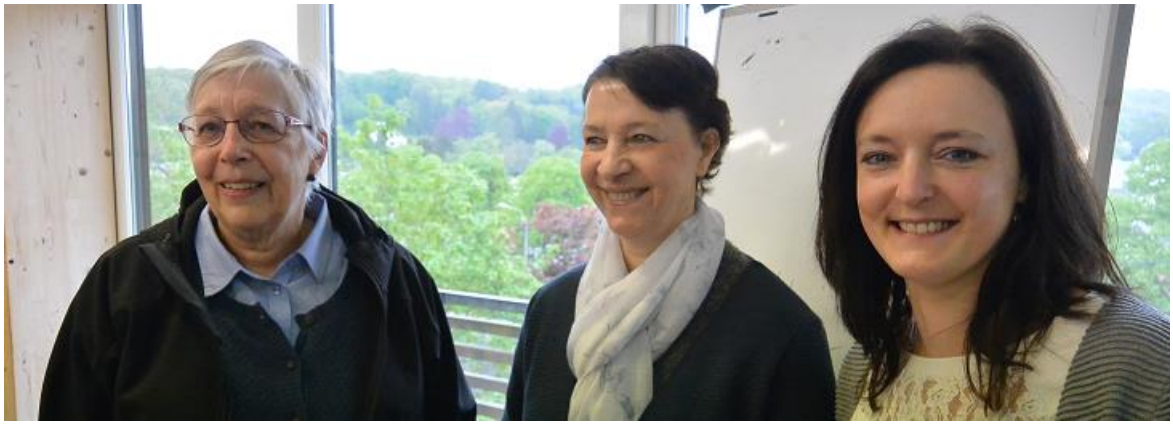

♪Des épouses comme ça ♫ il n'y en n'a pas ♫♪ il n'y en n'a guère

Emile !

Tu es beau avec ta barbe ❤

----------✝----------

Rien n'est plus beau et plus pur
Que le sourire d'un enfant !
Le bien-être qu'il vous procure
Même s'il ne dure qu'un instant !

Savoir respecter son sourire,
Le recevoir, avec bonheur
Il est heureux de l'offrir,
Un cadeau qui vient du cœur.

Don merveilleux de la vie
Que l'enfant fait partager !
Sourire innocent, rempli
D'amour, et de sincérité.

Anonyme

Blague diaconale

Son curé étant gravement malade, le diacre déclare. : « Pas de problème : je célèbrerai la messe. Mon ophtalmologiste m'a dit que je suis presbyte. » (Jacques)

Alain nous livre souvent une petite blague gentillette (hum !) avant de commencer une activité. Jacques Dessaucy nous propose que nous publiions l'un ou l'autre trait humoristique dans ces pages. Pourquoi pas ? Nous vous attendons !

C'était hier

Ces jeunes fêtent leur réussite chez Judith.

16 – 19 août 2018

Hurtebise

Animation : Sœur Marie-Raphaël

Quand ils s'amusent

Sous le regard hilare de Paul, André, facétieux, impose les mains sur un gisant qui a des chaussettes Mickey !

Les diacres sont sérieux mais bon… J.D.

Belle assemblée diaconale

Vincent nous sous-titre : « *J'ai dans les bras Lewis le fils de ma fille Elizabeth et Michel porte dans ses bras Robinson le fils de Romain.*
Ils ne sont pas trop traumatisés après le baptême… »

Installation de Kasimir Nnubia

Le 13 mai, le doyenné de Gedinne avait revêtu ses plus beaux atours pour l'installation du nouveau Doyen, l'abbé Kasimir Nnubia par Monseigneur Vancottem.

Avec l'Evêque et les abbés présents, les deux diacres du doyenné:

Xavier De Voghel et André Stévenne.

Xavier, en dalmatique, en train d'encenser les prêtres.

(photos : Etienne Wanlin)

Véronique PAQUAY
assistante paroissiale
dans le même doyenné

J.D.

https://notredamedes3vallees.be/2018/05/16/le-doyenne-de-gedinne-bouillon-a-son-nouveau-doyen/

A l'invitation d'Entraide et Fraternité, lors de sa visite dans la belle province[1] Nunu Salufa, du Sud-Kivu est venue, dans le cadre du carême, visiter la Fourmilière à Gedinne.

Beau projet s'il en est ! Très diaconal. Les responsables seraient peut-être surpris que l'on qualifie ainsi leurs actions mais en chaussant nos lunettes de chrétien, nous pouvons y voir un magnifique service rendu à la population des alentours.

Cette entreprise d'économie sociale qui existe depuis 1986 occupe les bâtiments d'une ancienne école.

Une magnifique boutique de vêtements (de seconde main) côtoie l'école des devoirs. Une grande brocante permanente offre de

---

[1] dans ce cas-ci, on dira que c'est le Luxembourg (mais Namur, c'est bien, aussi).

quoi se meubler avec tout ce dont on a besoin dans une maison. Le tout dans un état impeccable. Et un service d'entretien du linge (du lavage au repassage) vient compléter cette belle offre.

Derrière tout cela, des personnes actives, dévouées qui accueillent les uns et les autres avec un beau sourire avenant.

Certains se plaignent qu' « on » ne fait rien pour « nos » gens, que l'on vit dans un monde égoïste où chacun vit pour lui-même ! Des associations comme La Fourmilière viennent les contredire.

C'est ainsi que l'on fera de notre terre, un monde meilleur.

Merci les fourmis !

http://www.lafourmiliere.net/

J.D.

Modules d'introduction à la formation

Calendrier du module d'introduction.

Samedi 15 septembre (à partir de 09H30)

- le matin : lectures de la Bible — Sr Birgitta
- l'après-midi : les outils de l'exégèse — Patrick GRAAS

Samedi 29 septembre

- le matin : questions de théologie biblique — Joël ROCHETTE
- l'après-midi : les outils de rédaction d'un travail — J. DELCOURT

Samedi 13 octobre :

- synthèse de la foi chrétienne — Vincent FABER

Application et attention lors des cours à Rochefort.

Fin d'un parcours

Sur notre terre, il y a un début et une fin à tout. Olivier vient de terminer son parcours de formation au diaconat. Il est ordinand, donc. Bravo, l'ami…

Bisous à ton épouse et à tes enfants.

Nous avons hâte de voir ton sourire accompagner nos activités diaconales.

Enfin… nous en reparlerons.

Acolyte

Michael ! Il s'applique dans sa formation et le voilà déjà en troisième. « Chez les grands », comme dirait sa fille. Il a été institué acolyte ce 23 juin en l'Église de Rochefort.

Bisous à ton épouse et à tes enfants.

Luxos

Les Luxos, terme affectueux pour désigner nos amis de l'Archidiocèse de Luxembourg ! Moien !

Ici, **Giuseppe** ! Regardez-le bien ! Il porte mieux le sourire[1] que certains généraux leurs médailles.

Il termine sa Troisième année chez nous avant de s'en retourner dans son Lëtzebuerg. Ils

---

[1] Le sourire est une marque de fabrique dans le diaconat permanent ! 😊

ont bien de la chance ceux qui croisent le futur diacre. Nous avons eu cette chance-là !

Anselmo ! Voilà un visage et une personne qui aura marqué l'histoire de diaconat à Rochefort et pas seulement pour ses gâteaux.

Voilà un homme qui n'a pas ménagé ses peines pendant ses années de formation. A cause de sa maladie, il aurait pu, bien souvent, baisser les bras mais non, il est arrivé au bout ! Bravo, l'ami !

Et **Philippe** ? L'international de la promotion : le franco-germano-Luxembourgeois bardé de diplômes.

Si précieux à l'archidiocèse de par ses compétences professionnelles.

Discret mais bien présent au milieu du groupe.

Äddi, Frënn!

-------✝-------

« Nos » derniers anciens Luxos.

J.D.

Jules demande à Patrick Hubert, vicaire épiscopal luxembourgeois en charge de l'Officialité et, e. a., du diaconat permanent, ce que les « étudiants » disent de la formation à Rochefort.

Pas d'hésitation dans la réponse : « La chaleur humaine », « la convivialité ».

Merci, les amis ! Merci ! En effet, nous trouvons cela très important. C'est vrai.

La formation à Rochefort est, bien-sûr, une formation intellectuelle (reconnue par l'UCL). Mais c'est bien plus que cela : c'est une aventure humaine avec des hommes et des femmes qui prennent plaisir à se retrouver, à partager des tartes et des confidences, qui tissent des liens solides. Ce ne sont certes pas des numéros qui viennent seulement rechercher des crédits pour avoir un certificat.

En outre, pour ceux qui le désirent, c'est aussi une formation à la Liturgie des Heures, à la prière communautaire. Une initiation à cette respiration rythmée par l'Esprit-Saint.
C'est l'Action de Grâce de l'Eucharistie (pléonasme) vécue dans l'esprit familiale.

C'est ainsi que les futurs diacres, assistantes paroissiales, aumôniers, professeurs, etc. sont déjà entés à une belle cellule d'Église.

Patrick Hubert, fervent lecteur de Diaconamur, n'a pas parlé que de ça mais, au moins, ce fut sa première remarque.

J.D.

Institut diocésain de formation
Namur - Luxembourg

http://idfnamur.be/wp-content/uploads/2018/06/SEMI-catalogue-formation-WEB-110618.pdf

Rochefort la formation diaconale

Historique et finalité

Le ministère du diaconat a été restauré, sous une forme renouvelée, par le concile Vatican II, comme le ministère du service. Dans le diocèse de Namur, dès la clôture du concile, une formation préparatoire à ce ministère à été pensée et mise en place, à l'attention des candidats diacres. Sous la responsabilité des chanoines Dejaifve et Didier au Séminaire de Salzinnes, puis, en 1992, sous la responsabilité de l'abbé Jules Solot à Rochefort, la formation diaconale est assurée en impliquant, de diverses manières, la communauté des diacres du diocèse. Ce texte, tiré du Rituel de l'ordination, inspiré de Lumen Gentium 29, est éclairant :

« Fortifiés par la grâce du sacrement, les diacres sont au service du peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium. Selon les dispositions prises par l'autorité qualifiée, il appartient au diacre d'administrer solennellement le baptême, de conserver et de distribuer l'eucharistie, d'assister, au nom de l'Église, au mariage et de le bénir, de porter le viatique aux mourants, de proclamer la Sainte Écriture aux fidèles, d'instruire et d'exhorter le peuple, de présider au culte et à la prière des fidèles, d'être ministre des sacramentaux, de présider aux funérailles et à la sépulture. Consacrés aux offices de charité et d'administration, les diacres ont à se souvenir de l'avertissement de saint Polycarpe : être miséricordieux, zélés, marcher selon la vérité du Seigneur qui s'est fait le serviteur de tous ».

La formation des diacres est également ouverte aux autres acteurs pastoraux, aux enseignants, et plus généralement à toute personne désirant une formation pastorale en théologie.

Organisation et contacts

La direction de la formation diaconale est confiée par l'évêque de Namur à l'abbé Jules Solot et au conseil diaconal du diocèse de Namur, avec, notamment, MM. Jacques Delcourt (adjoint à la formation), Alain Schoonvaere (secrétaire) et Olivier Crucifix (trésorier).
Le Conseil diaconal assume l'art du discernement d'une vocation au ministère diaconal. Ce discernement se fait en lien avec un groupe local de pré-cheminement, les formateurs et le conseil épiscopal. L'évêque prend la décision ultime. À travers toutes ces médiations, le souci permanent consiste à évaluer si l'appel ressenti par une personne correspond à un appel du Seigneur qui compte sur l'engagement de chaque baptisé pour que grandisse son Royaume.

Programme et pédagogie

La formation s'étale sur trois ans. Il s'agit d'une formation théologique de base, et non d'une formation continuée, qui doit permettre aux participants de susciter la recherche de sens ou d'une vie plus évangélique.
La méthode comporte deux pôles : une lecture approfondie à domicile et un travail en groupe.
Pour chacun des modules, les étudiants travaillent des documents ou des livres de référence.
Au cours, la méthode interactive est privilégiée, avec l'appui d'un diacre animateur et d'une personne ressource. Les cours sont dispensés les samedis matin et après-midi, à raison de 8 samedis par semestre. Le nombre d'heures de ces séances varie en fonction de l'importance du cours.
Les cours sont organisés tous les 3 ans, à l'exception du Module d'introduction à la théologie qui est dispensé chaque année.

Initiation à l'Ancien Testament

1er semestre.

Les samedis 22 septembre ; 6, 20 et 27 octobre ; 1, 8, 15 et 22 décembre de 9h30 à 11h30

B. DROBIG

[2 ECTS] CDER 1100

La formation proposée tâchera d'éveiller le goût de lire l'Ancien Testament et d'aider à l'apprécier parce qu'on y découvre le visage de Dieu et de sa créature, l'être humain. À cette fin, quelques clés de lectures seront proposées pour aborder le Pentateuque et l'histoire deutéronomiste. Le cadre géographique et historique de l'Ancien Israël sera également resitué tout en suivant une lecture continue (mais résumée) selon la méthode de l'analyse synchronique (étude des textes dans leur unité, sans tenir compte des étapes de leur rédaction).

Module d'introduction à la théologie

1er semestre.

Les samedis 15 et 29 septembre, 13 octobre de 9h30 à 16h

J. SOLOT, B. DROBIG, V. FABER, P. GRAAS, J.ROCHETTE
[3 ECTS] CDER 1100

Le module propose de découvrir les outils à la disposition de l'exégèse : traduction de la Bible, synopse, concordance et dictionnaires. Les étudiants seront initiés par des exercices à leur utilisation. Des séances de lectures commentées permettront d'entrer davantage dans les textes eux-mêmes. Le module se poursuivra par l'étude de quelques paragraphes de Dei Verbum qui permettront d'approcher l'inspiration, la canonicité et l'interprétation des Écritures. Enfin, la dernière journée du

module fera le point sur la finalité de la théologie, l'articulation des différents domaines, la présentation du Credo. On posera les bases de la méthodologie théologique, exercices pratiques à l'appui.

Introduction à la christologie

2ème semestre.

Les samedis 26 janvier ; 16 et 23 février ; 9 et 23 mars ; 27 avril ; 4 et 11 mai de 9h30 à 11h30

Ph. GOFFINET

[2 ECTS] CDER 1200

Spontanément, les chrétiens parlent de Jésus-Christ, en mettant un trait d'union entre les deux termes. Ce qui est déjà une profession de foi et tout l'enjeu de ce qu'on appelle la christologie. La question qui servira de fil rouge à ce cours est celle-là même que Jésus a posée un jour à ses disciples : « Pour vous, qui suis-je? » Ou comment penser le lien entre Jésus de Nazareth (niveau de l'histoire) et Christ (niveau de la foi)? Pour répondre à cette question, il nous faut d'abord rassembler tout ce que l'on peut savoir sur Jésus du point de vue historique et découvrir ensuite, dans les lettres de Paul, les Évangiles et les Actes des Apôtres, les premières ébauches d'une christologie. Si à l'origine, le christianisme s'est inscrit dans le monde juif, il s'inculturera très rapidement dans le monde gréco-romain au point de devenir en 380, religion d'Empire. Des conflits théologiques vont apparaître, qui touchent le cœur de la foi chrétienne et notamment la manière de comprendre le salut, le Dieu trinitaire et les deux natures du Christ (et leur union). Nous examinerons cette période en étudiant plus particulièrement les premiers conciles: Nicée (325), Constantinople (381), Ephèse (431) et Chalcédoine (451). Nous découvrirons alors que les dogmes ont une histoire… inachevée.

Introduction à la morale évangélique

1er semestre.

Les samedis 22 septembre; 6, 20 et 27 octobre; 1, 8, 15 et 22 décembre de 14h à 16h

M. VINCENT
[3 ECTS] CDER 1300

Seconde (relativement au message chrétien, qui est d'abord une Bonne Nouvelle), la morale évangélique n'est pas secondaire pour autant. Car ma vocation fondamentale à la Béatitude (au bonheur) relève aussi de ma liberté. Non qu'elle puisse la produire ! Mais elle contribue à la recevoir. Encore faut-il que ma liberté (« seulement humaine ») s'adonne au Bien ; que dans la mouvance de l'Esprit, elle se laisse guider par les injonctions de la Loi Naturelle (le Décalogue en est le résumé), qui l'orientent vers le Christ, fin et/ ou accomplissement (dépassement) de la Loi (Rm 10,4). « Si tu veux être parfait, suismoi ! » (Mt 19,21).

Éléments de théologie pastorale

2ème semestre.

Les samedis 26 janvier ; 16 et 23 février ; 9 et 23 mars; 27 avril ; 4 et 11 mai de 14h à 16h

V. FABER

[2 ECTS] CDER 1650

Au carrefour de la théorie et de la pratique, la théologie pastorale étudie les pratiques religieuses individuelles et collectives dans l'Église et dans la société. Du fait qu'elle s'intéresse au vécu de nos contemporains, elle a un caractère profondément transdisciplinaire empruntant

notamment une partie de sa méthodologie aux sciences humaines. Pratiquement, ce module de formation se déroulera en trois grands temps. Après avoir défini la théologie pastorale et l'avoir située dans l'esprit du Concile Vatican II, nous envisagerons quelques-unes de ses méthodologies avant de nous attarder sur l'une ou l'autre situation pastorale particulière.

Interpellation

Dans nos diocèses belges francophones, les postulants au diaconat permanent, viennent frapper d'eux-mêmes à la porte de monseigneur l'évêque. Ils connaissent peu ou prou le ministère mais s'y sentent appelés. Après réflexion, prières, questionnements, ils font le pas d'eux-mêmes. Oh, il y a peut-être quelqu'un qui leur a dit : « Tiens, toi, qui es toujours au service, tu n'as jamais pensé au diaconat permanent ? » mais c'est leur doigt qui presse la sonnette de l'évêché.

En France, cela ne se passe pas ainsi. Que nenni ! Les chrétiens sont interpelés au diaconat permanent. Il y a là une grande culture de l'appel. De manière structurée (et ce qui fait la grosse différence avec nos habitudes), des chrétiens qui en ont la mission vont trouver Albert, Jean ou André pour leur proposer de se mettre au service et d'être ordonnés pour cela. Rien de coercitif, évidemment ! Beaucoup d'appelés et moins d'élus. Chacun restant libre de mener sa vie à sa guise. Cela peut porter de beaux fruits.

Le conseil diaconal de Namur (mais c'est assez identique dans chaque diocèse) planche sur le sujet et voudrait faire connaître cette manière d'appeler au nom de Dieu.

On en reparlera encore !

J. Delcourt

Une nouvelle tête !

[1]*Ce texte, préalablement distribué à tous les membres du conseil épiscopal, est la référence de l'allocution prononcée par le Cardinal J.De Kesel lors de la journée interdiocésaine pour les diacres il y a deux ans au centre pastoral à Anvers, avec comme fil conducteur les 3 points suivants : Quel est le sens d'un diaconat permanent ? Pourquoi le diaconat permanent existe-t-il ? Quel est l'avenir du diaconat permanent ?*
Ce texte fut discuté récemment par la commission interdiocésaine néerlandophone.

DIACONAT PERMANENT | Perspectives et opportunités

C'est le concile Vatican II qui a rétabli la fonction du diaconat autonome dans l'Eglise. Le décret sur l'action missionnaire de l'Eglise établit que : « L'ordre du diaconat, conformément à la constitution de l'Eglise, doit être restauré (*restaurare*) en l'état » (AG16). La constitution de l'Eglise parle « d'une restauration (*restituere*) du diaconat comme rang hiérarchique propre et permanent » (LG29)
Cependant, le Concile n'envisageait pas la restauration du diaconat tel qu'il existait dans l'Eglise des origines. D'autant plus qu'il n'existait pas de vision univoque de la nature et la spécificité de cette fonction, ni sur le fonctionnement concret de celle-ci. De même doit-on tenir compte de la diversité de la fonction à côté de celles du prêtre et de l'évêque.
Le Concile désirait donc bien réinstaurer le diaconat mais elle l'envisageait comme une toute nouvelle fonction ministérielle.
Lorsqu'on envisagea ce nouveau ministère et l'ensemble de ses tâches surtout concrètes, les besoins pastoraux s'imposèrent. Dans

---

[1] https://www.catho-bruxelles.be/diaconat/ consulté le 12 juin 2018 à 10 h 44

sa réflexion, le Concile exprime dans ses écrits la recherche d'une identité dans la diversité. Cette recherche se poursuit encore aujourd'hui.

1. **Les intentions du rétablissement**

Une des raisons principales au rétablissement de ce ministère était déjà à l'époque la pénurie menaçante de prêtres. C'est surtout dans la catéchèse et le secteur social et caritatif, où l'Eglise fut toujours très active, que la pénurie se faisait déjà sentir, aussi bien dans l'Eglise occidentale avec sa diaspora grandissante et sa culture de plus en plus laïque, que dans le développement de jeunes Eglises sur d'autres continents.
La problématique du célibat obligatoire des prêtres y joua un rôle certain.
Après l'énumération des nombreuses tâches du diacre LG29b dit : «Puisque ce ministère, très important pour la vie de l'Eglise, est difficilement mis en œuvre dans de nombreuses régions, eu égard au droit latin, on peut donc rétablir la fonction dans la hiérarchie avec son rang propre. »
La pénurie de prêtres fut un défi pour l'Eglise mais aussi une opportunité. Ce fut l'occasion de réinstaurer une fonction ministérielle propre qui répondait à certains défis. Sachant que le pape Jean XXIII considérait le Concile comme essentiellement pastoral, on pouvait donc donner cette dimension au nouveau diaconat. Le Concile fut donc le moteur mais on n'y trouva pas de théologie très développée de la fonction. On permit donc au diaconat de rencontrer les besoins de la pastorale en ayant très clairement en vue une pastorale missionnaire.

Le rétablissement du diaconat signifiait ipso facto le rétablissement d'un ministère triple dans l'Eglise. Il n'y a pas de doute à ce sujet ; la fonction ministérielle est traditionnellement triple : évêque, prêtre et diacre. Le diaconat n'avait pas disparu mais dans l'Eglise occidentale : il était une dernière étape vers l'ordination à la prêtrise. Le Concile voulait reconnaître le diaconat comme un ministère à part entière. Ce faisant, on dépassa la conception qui considérait le ministère de la prêtrise comme exclusif et on ouvrit le chemin vers d'autres fonctions

au sein de l'Eglise.
Dans ce cadre, on considéra le diaconat dans les conceptions fondamentales de Vatican II et on appela à une vision commune (*communio*) plutôt qu'hiérarchique, avec toutes les conséquences pour la fonction consacrée.

Pour bien comprendre les intentions de Vatican II avec la restauration du diaconat, il faut prendre en compte une chose très importante. Il ne s'agissait pas seulement d'une nouvelle vision sur l'Eglise mais aussi une modification de la conception du rapport de l'Eglise au monde. C'est cela que le pape Jean avait à l'esprit lorsqu'il appela le Concile : pas une Eglise qui vit sur soi pleine de suffisance, mais une Eglise aux fenêtres ouvertes sur le monde. Evidemment, l'Eglise ne se confond pas avec le monde. Mais elle ne vit pas plus à côté du monde et sûrement pas contre le monde. Il est évident que Vatican II a parlé de l'Eglise dans le monde, intensément solidaire avec lui. Plus même, le Concile parle de l'Eglise comme « *Sacramentum mundi* » le signe de la miséricorde de Dieu et de son amour du monde. Elle est un « sacrement du monde » et pour cela elle partage tous les défis du monde, des hommes et de la culture. Si le Concile a rétabli la fonction diaconale dans son autonomie c'est pour que ce ministère exprime l'attachement et la solidarité de l'Eglise avec le monde. Le Concile n'a pas défini les tâches concrètes de la fonction. Ces tâches se situent sur les trois terrains valables pour toute fonction dans l'Eglise : l'annonce de la parole, la liturgie et la diaconie. Evidemment, la diaconie, l'engagement au monde et la vie réelle des gens, sont propres à ce ministère mais pas exclusivement. Le contenu du diaconat sera déterminé par les besoins de la pastorale propre à l'époque vécue.

2-Pourquoi le diaconat avait-il disparu ?

Dans l'antiquité tardive, le christianisme était surtout présent dans les villes. L'évêque était le chef et le pasteur de la communauté chrétienne. Il était entouré de prêtres et de diacres. Les prêtres constituaient le presbyterium et conseillaient l'évêque. Les diacres étaient des collaborateurs de fait et endossaient des responsabilités diverses.

C'était surtout le fait des archidiacres. Mais qui parmi eux étaient le plus important ? Les rapports entre eux furent quelques fois conflictuels, voire concurrentiels.

Ce rapport concurrentiel se renforce avec l'expansion des Eglises et paroisses hors des villes. L'évêque ne pouvait pas être partout à la fois. Comme représentants de l'évêque, les prêtres devinrent les guides et les pasteurs des communautés locales et célébrèrent l'eucharistie. Les diacres restèrent les collaborateurs de l'évêque. Pendant ce temps, les prêtres assurèrent toutes les fonctions et services dans les communautés locales. En tant que guide des communautés locales, les prêtres acquirent ainsi de l'importance. D'autres fonctions telles que le diaconat s'effacèrent progressivement au bénéfice d'une seule : la prêtrise.
Une circonstance particulière entraîna la disparition progressive du diaconat autonome.
Dans l'Eglise des origines, la gestion des biens et le service aux pauvres étaient les tâches majeures des diacres. Lorsque l'Eglise devint Eglise d'Etat, à la fin du 4ème siècle, le service aux pauvres déclina. Ce service fut petit à petit repris par les religieux et les religieuses.

3- Une nouvelle conception de la fonction

Le rétablissement du diaconat eu des conséquences plus vastes. Cela nécessita une redéfinition complète des fonctions ministérielles. Après l'antiquité, le ministère fut progressivement réduit à la seule prêtrise. Dans la liste des sacrements (de l'ordre), on ne mentionne d'ailleurs qu'elle. La réintroduction du diaconat nécessita ipso facto le rétablissement d'un ministère multiple : évêque, prêtre et diacre.
En un sens, on peut aussi affirmer que le Concile a également redéfini la fonction d'évêque, plus précisément la sacramentalité de ce ministère. Le Concile n'a pas fait comme si les fonctions d'évêque et de diacre avaient perdu leur sens tout au long de l'histoire. Mais il était devenu difficile de distinguer la différence réelle entre la fonction de prêtre et d'évêque. Était-ce dû à l'ordination ? Ou était-ce dû à la juridiction ? Il s'agit bien d'une même fonction, mais l'évêque étend son

autorité sur une plus grande juridiction, un plus grand territoire. Vatican II a clairement décrit la sacramentalité de la fonction de l'évêque. Celui-ci est le pasteur de la communauté chrétienne locale. Dans ce sens, il exerce le ministère dans sa totalité. Les prêtres et les diacres participent à ce ministère. Ils sont donc les collaborateurs de l'évêque. Au prêtre seul est confié le service et la direction de la communauté locale, y compris la célébration eucharistique.

Le Concile a aussi mené une réflexion sur la fonction de diacre. Nous n'avons pas l'intention de développer cela de manière systématique. En voici donc quelques éléments.

4- Pas pour la prêtrise mais pour le service à la pastorale

« *Non ad sacerdotium sed ad ministerium* ». Cette formule est utilisée dans LG29. En général, on la traduit ainsi : « pas pour le sacerdoce mais pour le service à la pastorale ». Cette traduction est littéralement correcte mais elle n'exprime pas le sens précis des mots. Chaque fonction dans l'Eglise est un « *ministerium* », un service. Le texte que reprend le Concile parle de « *ministerium episcopi* »

Cela renvoie au service que l'évêque rend, plus précisément la pastorale, pour la communauté qu'il préside et qui lui a été confiée. Cela signifie que le diacre n'est pas ordonné pour assister l'évêque dans sa mission de prêtre mais bien dans sa mission pastorale. Avec la traduction « service… » (dienstwerk) on n'en réfère pas exclusivement à un service caritatif ou social mais bien à la responsabilité pastorale. La formule montre que le diacre n'est pas ordonné pour la prêtrise. Le prêtre est le médiateur entre Dieu et son peuple au nom du Christ. En ce sens, le prêtre est le pasteur de la communauté et celui qui préside, qui guide, pendant l'eucharistie. C'est par ce qu'elle exclu que la formule ouvre à un contenu très vaste. Les diacres sont les collaborateurs de l'évêque dans son service pastoral. Ce service inclut la diaconie trinitaire de la liturgie, de la Parole et des œuvres de charité, (LG29). Ce contenu est tellement vaste que AG16 parle d' «encadrer des communautés chrétiennes éparpillées ».

« D'après la conférence des évêques, l'ordre du diaconat doit, conformément à la Constitution de l'Eglise, être rétabli dans son autonomie. Il convient et il est important que des hommes qui exercent une fonction diaconale et proclament la Parole de Dieu en tant que catéchistes, le fassent au nom du curé ou de l'évêque en fonction, aux communautés chrétiennes éparpillées. Et qu'ils le fassent en pratiquant la charité dans les œuvres sociales et caritatives, en imposant les mains selon la tradition des apôtres, en réconfort intime avec l'autel, afin que leur service s'exerce pleinement par la grâce sacramentelle et dans la pleine efficacité de leur fonction diaconale ». (AG16)

Tout cela n'empêche pas que dans l'exercice de la diaconie trinitaire, la fonction de diacre se nourrisse surtout du service aux pauvres, malades et meurtris, ou aux hommes en détresse quels qu'ils soient. C'est pour cela que le diacre sera présent à l'eucharistie afin que la liturgie ne soit pas éloignée de la vie réelle. Et lorsque le diacre prêche l'Evangile la grâce de Dieu résonnera concrètement aux oreilles de la communauté.
« Lumen gentium » mentionne d'ailleurs dans paragraphe 29 très clairement que le diacre est « destiné aux fonctions de charité et d'administration ».

Cela ne signifie évidemment pas que le diacre sera présent sur tous les terrains de la diaconie trinitaire. Sa responsabilité peut ne couvrir qu'un des trois éléments. Mais lorsqu'il est actif dans la sphère caritative et sociale, il ne s'investit pas uniquement là. Là aussi il proclamera l'amour de Dieu et prêchera l'Evangile. Sa présence à la liturgie sera aussi au service de la vérité dans la célébration liturgique. Il reste le signe de celui qui a lavé les pieds de ses disciples.

Perspectives d'avenir

Le diacre n'est pas ordonné pour la prêtrise. Il ne remplace pas le prêtre. Si le diaconat ne sert qu'à conserver ce qui reste de la culture chrétienne, le risque existe qu'il disparaisse à nouveau tout comme il

le fit dans le passé. Nous ne vivons pas dans une communauté chrétienne homogène et conforme. Notre culture est devenue séculière et de plus en plus multi-religieuse et pluraliste. Cela signifie pour l'Eglise une présence plus missionnaire dans la société. Si le Concile a réinstauré le diaconat c'est dans la perspective de cette société changeante. Le rétablissement du diaconat n'est donc plus destiné à un contexte chrétien. Il est destiné à une pastorale dans le contexte d'une société séculière.

« Il est nécessaire de passer d'une pastorale de soins, de services, à une pastorale missionnaire » écrit le pape François (*Evangelii Gaudium 15*). Le diacre va, ensemble avec d'autres, prendre des initiatives novatrices dans l'annonce de la foi à partir de la vie réelle, celle de nos contemporains et à partir des sensibilités de la culture contemporaine.

Le service d'une Eglise qui ne vit pas nécessairement avec mais a de la compassion, de l'empathie pour les évènements de la vie du monde et des gens. Le diacre se reconnaît dans la parole du pape François : *« une communauté évangélisante partagera la vie de tous les jours de ceux qu'elle approche. Elle réduira les distances, se fera petite jusqu'à l'humiliation et sera touchée, via les autres, par le corps souffrant du Christ. Les annonciateurs percevront ainsi « l'odeur des brebis » qui entendront leur voix ».*

Le diacre n'agit pas à la place des autres. Ce ministère est de l'ordre du signe : le diacre est le signe du Christ lui-même et de la diaconie à laquelle toute l'Eglise est appelée.

Le rétablissement peut rendre toute l'Eglise diaconale. C'est pour cela que la recherche de la tâche exclusive du diacre est stérile. Le Concile a dès le début ouvert le diaconat aux hommes mariés. Ainsi peuvent-ils pleinement participer au ministère. C'est ainsi qu'un monde s'ouvre sur des fonctions exclusivement célibataires qui perçoivent celui-ci trop imparfaitement.

En conclusion

Le rétablissement du diaconat est une grâce pour toute l'Eglise.

Nous vivons dans l'Eglise une période de transition très importante. Nous venons d'un passé ou, ici et pour nous, la foi était une évidence. Nous devrons lâcher prise par rapport à un certain nombre de choses du passé. Un espace se libère pour d'autres priorités et accents. On travaille à approfondir et à renouveler les choses. C'est dans cette recherche que le diaconat sera un apport important et aura une importance inestimable. C'est pour cette raison que nous devons appeler plus de chrétiens à embrasser ce ministère. Nous devons cependant veiller à ce que le diaconat ne serve pas à autre chose que ce pour quoi il est fait : une pastorale plus missionnaire et une grande participation au monde.

+ Joseph Cardinal De Kesel

Recherche !

Diaconamur recherche des photos de diacres dans l'exercice de leur profession.

Merci de nous en envoyer une copie
(Adresse : cf. dernière page)

Merci !

Statistique du Vatican: L'Europe a la moindre pénurie de prêtres, les diacres enregistrent la plus grande croissance numérique.

Dans quel pays y a-t-il le plus de catholiques ? Où est-ce-qu'il y a la plus grande pénurie de prêtres ? Le Vatican vient de publier les données statistiques de base sur l'Eglise pour l'année 2016. Certains des chiffres pourraient surprendre.

[…]

Le nombre de catholiques dans le monde est en stagnation, en Europe il y a la moindre pénurie de prêtres et les diacres permanents sont la vocation avec la plus grande croissance numérique. Voilà ce qui montrent les données statistiques de base publiées par le Vatican ce mercredi.

En Afrique, le nombre de catholiques a augmenté de 185 à environ 228 million de catholiques, ce qui correspond à une croissance d'environ 23%. En Europe, où habitent environ un cinquième des catholiques du monde, le nombre de catholiques est resté plus ou moins le même.

La plus grande croissance numérique parmi les vocations ecclésiastiques – un surcroît annuel d'environ 2,7% - est celle des diacres permanents. Cependant, leur nombre (46.312 au niveau mondial) n'est que la dixième partie approximativement de celui des prêtres. La plupart des nouveaux diacres se trouvent en Asie ainsi qu'en Amérique Centrale et du Sud. Leur proportion relative dans le clergé est plus élevée sur le continent américain où il y a presque 25 diacres pour 100 prêtres ; en Europe, ce chiffre est de huit, en Afrique il y a un diacre pour 100 prêtres.

https://smg.drs.de/inbox.xhtml 15/6/2018

d'application à partir du 25 mai 2018

Même si nous ne sommes pas une entreprise commerciale, nous veillons au respect de ce règlement.

Vous recevez ce mail parce que vous êtes dans la liste des personnes qui reçoivent le trimestriel « Diaconamur » ou parce que vous êtes diacre, ami de diacre, prêtre, etc.

Pour le moins, nous avons votre adresse email, souvent votre nom et prénom et parfois d'autres renseignements tels que téléphone, gsm, adresse postale ou autres (pour les diacres, nous avons le nom de votre conjoint et vos dates de naissances, d'ordination).

Selon ce règlement qui concerne l'Europe entière, vous avez le droit

- de connaître les renseignements qui sont en notre possession que nous devons vous fournir si vous en faites la demande ;
- de vous faire ôter définitivement ou provisoirement de ces listes, de faire modifier certains renseignements.

Nous ne pouvons pas communiquer vos données à des tiers.

Nous sommes à l'écoute de toutes vos remarques concernant ce sujet qui est d'application pour tout le monde.

J. Delcourt

Ce numéro a été clôturé le lundi 25 juin 2018

Prochain Diaconamur : merci de m'envoyer vos articles pour le 1 juin au plus tard :

si vous êtes diacre d'ici ou d'ailleurs, un lecteur assidu,

soit par mail : jacques.delcourt@gmail.com

soit par voie postale : route de Durbuy
6940 BARVAUX

Si vous déménagez, si vous ne souhaitez plus recevoir le Diaconamur « papier », merci de prévenir.

Editeur responsable : Jacques DELCOURT
Correctrice : Brigitte.
Abonnement d'un an (4 numéros) : 12 €
à verser au compte n° BE45 0680 8094 3089
de la communauté diaconale de Namur
Il est possible de recevoir Diaconamur par email (en couleur, donc). Si vous le désirez : jacques.delcourt@gmail.com

---

Editeur responsable : Jacques DELCOURT route de Durbuy 40 6940 BARVAUX
086 32 17 28